

Programme de travaux 2007 - Demande de subventions au SYDED - Programme complémentaire

M. l'Adjoint ROY, Rapporteur : Lors de la séance du 22 février 2007, le Conseil Municipal a approuvé le programme de travaux de l'éclairage public pour l'année 2007, dont ceux susceptibles de faire l'objet de subventions de la part du SYDED.

Il convient de rajouter à la liste de ces travaux :

- En éclairage public :

- * Rue de Malines
- * Place du Huit Septembre
- * Impasse Gruet
- * Rue de Chalezeule

- En illuminations :

- * Statue de Vauban à la Citadelle
- * Fontaines Micaud et Granvelle.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme de travaux complémentaires pour l'année 2007
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès du SYDED

- les inscrire en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant à réception des notifications attributives sur les chapitres concernés et, pour ce qui concerne l'éclairage public, à les réaffecter en dépenses sur les imputations correspondantes.

«M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Deux petites questions purement techniques : à Besançon il y a de plus en plus de rues, donc de plus en plus de lampadaires et d'éclairage public. Je voudrais savoir où en est le niveau de consommation de l'éclairage de rue, compte tenu des possibilités d'économie des ampoules, de l'aspect technique des choses, et peut-on arriver à faire baisser la consommation et de quel ordre.

M. LE MAIRE : Eric ALAUZET suit ça de très près avec le Service Voirie. Des dispositifs basse consommation sont mis en place et on change régulièrement des tranches de lampadaires pour installer des lampadaires qui consomment beaucoup moins avec des ampoules longue durée j'imagine, comme par exemple à Battant, et basse consommation. On est très attentif à cela.

M. Jean-Claude ROY : Pour compléter ce que le Maire vient de dire, Battant est une rue à économie d'énergie, cela concerne 40 lanternes. Une deuxième opération est lancée, sur Trépillot pour 75 lanternes. Ce seront des investissements lourds si on veut renouveler l'ensemble des lampes de la Ville.

M. LE MAIRE : On va le faire petit à petit. Ça fait partie de l'agenda 21 d'ailleurs.

M. Jean-Claude ROY : Absolument».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

M. le Maire, Mme CHAUVET, M. ROY et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2007.